

# APRR

**S.A. au capital de 33 911 446,80 euros**

**SIEGE SOCIAL : 36 rue du Docteur Schmitt – 21850 Saint-Apollinaire**

**R.C.S. : Dijon – 016 250 029**

## Rapport financier annuel Exercice clos le 31 décembre 2010

(L 451-1-2-I du Code monétaire et financier

Article 222-3 du RG de l'AMF)

Nous vous présentons le rapport financier annuel portant sur l'exercice clos le 31 décembre 2010 établi conformément aux dispositions des articles L. 451-1-2-I du Code monétaire et financier et 222-3 du Règlement Général de l'AMF.

Le présent rapport a été diffusé conformément aux dispositions de l'article 222-3 du règlement général de l'AMF. Il est notamment disponible sur le site de notre société [www.aprr.com](http://www.aprr.com)

### Sommaire

- I. Attestation du responsable
- II. Comptes annuels
- III. Comptes consolidés
- IV. Rapport de gestion
- V. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux
- VI. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

## **I. Attestation du responsable**

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées. »

Le 28 avril 2011

M. Jean-François ROVERATO

Président Directeur Général

## **II. Comptes annuels**



## **Comptes sociaux 2010**

## SOMMAIRE

<b>BILAN</b>	<hr/>	<b>4</b>
<b>COMPTE DE RESULTAT</b>	<hr/>	<b>5</b>
<b>ANNEXE AUX COMPTES</b>	<hr/>	<b>6</b>
<b>1. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE</b>	<hr/>	<b>6</b>
<b>2. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES COMPTABLES</b>	<hr/>	<b>6</b>
2.1. Immobilisations incorporelles	<hr/>	6
2.2. Immobilisations corporelles	<hr/>	6
2.3. Subventions d'investissement	<hr/>	8
2.4. Immobilisations financières	<hr/>	8
2.5. Stocks	<hr/>	8
2.6. Créances	<hr/>	8
2.7. Valeurs mobilières de placement	<hr/>	8
2.8. Autres fonds propres	<hr/>	8
2.9. Conversion des créances et dettes en monnaies étrangères	<hr/>	9
2.10. Coût d'émission d'emprunts et primes d'émission ou de remboursement	<hr/>	9
2.11. Dettes indexées	<hr/>	9
2.12. Engagements de retraite et autres avantages assimilés	<hr/>	9
2.13. Entretien des infrastructures	<hr/>	9
2.14. Risques financiers	<hr/>	10
2.15. Unité de compte	<hr/>	10
<b>3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN</b>	<hr/>	<b>11</b>
3.1 Immobilisations incorporelles	<hr/>	11
3.2 Immobilisations corporelles	<hr/>	11
3.3 Immobilisations financières	<hr/>	12
3.4 Clients et comptes rattachés	<hr/>	12
3.5 Autres créances et comptes de régularisation	<hr/>	12
3.6 Valeurs mobilières de placement et disponibilités	<hr/>	13
3.7 Capitaux propres	<hr/>	13
3.8 Autres fonds propres	<hr/>	14
3.9 Provisions pour risques et charges	<hr/>	14

3.10	Emprunts et dettes financières	16
3.11	Autres dettes et comptes de régularisation	17
<b>4.</b>	<b>INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>17</b>
4.1	Chiffre d'affaires	17
4.2	Achats et charges externes	18
4.3	Charges de personnel	18
4.4	Autres produits et charges (nets) d'exploitation	18
4.5	Impôts et taxes	19
4.6	Dotations aux amortissements et aux provisions	19
4.7	Résultat financier	19
4.8	Résultat exceptionnel	19
4.9	Impôt sur les sociétés	20
<b>5.</b>	<b>INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>	<b>20</b>
5.1.	Intégration fiscale et consolidation comptable	20
5.2.	Indicateurs comptables et financiers	20
5.3.	Rémunération des organes de direction	20
5.4.	Litiges	20
5.5	Engagements hors bilan	21
5.6	Eléments concernant les parties liées et les participations	21
<b>6.</b>	<b>LISTES DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS</b>	<b>22</b>

<b>ETATS DE SYNTHESE</b>
--------------------------

**BILAN**

<b>ACTIF</b>	<i>Note</i>	<b>31.12.2010</b>	<b>31.12.2009</b>
<i>(en millions d'euros)</i>			
Immobilisations incorporelles	3.1	24,7	27,1
Immobilisations corporelles			
- Domaine concédé	3.2	10 906,5	10 615,7
- Amortissements	3.2	(4 530,3)	(4 283,9)
Immobilisations financières	3.3	1 029,2	945,8
<b>Total actif immobilisé</b>		<b>7 430,2</b>	<b>7 304,7</b>
Stocks		6,5	6,9
Clients et comptes rattachés	3.4	83,9	75,1
Autres créances et comptes de régularisation	3.5	212,3	192,0
Valeurs mobilières de placement et disponibilités	3.6	49,7	99,6
<b>Total actif circulant</b>		<b>352,4</b>	<b>373,7</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>7 782,6</b>	<b>7 678,3</b>
<b>PASSIF</b>			
<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Note</i>	<b>31.12.2010</b>	<b>31.12.2009</b>
Capital		33,9	33,9
Primes et réserves		3,7	3,7
Report à nouveau		409,9	142,0
Acompte sur dividendes		(196,7)	-
Résultat		441,2	362,9
Subventions d'investissement		133,4	137,2
Provisions réglementées		52,8	51,3
<b>Capitaux propres</b>	3.7	<b>878,3</b>	<b>731,1</b>
<b>Autres fonds propres</b>	3.8	<b>164,7</b>	<b>164,7</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	3.9	<b>205,6</b>	<b>216,8</b>
Emprunts et dettes financières	3.10	6 185,6	6 192,1
Fournisseurs et comptes rattachés		41,9	40,9
Autres dettes et comptes de régularisation	3.11	306,5	332,7
<b>Total dettes</b>		<b>6 534,0</b>	<b>6 565,8</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>7 782,6</b>	<b>7 678,3</b>

**COMPTE DE RESULTAT**

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Note</i>	<b>Année 2010</b>	<b>Année 2009</b>
<b>Chiffre d'affaires</b>	4.1	<b>1 469,8</b>	<b>1 407,2</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>(758,0)</b>	<b>(725,6)</b>
Achats et charges externes	4.2	(177,8)	(163,0)
Charges de personnel	4.3	(155,0)	(156,1)
Autres produits et charges (nets) d'exploitation	4.4	21,6	22,4
Impôts et taxes	4.5	(153,4)	(153,2)
Dotations aux amortissements et aux provisions	4.6	(293,3)	(275,8)
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>711,8</b>	<b>681,5</b>
Résultat financier	4.7	(98,2)	(154,5)
<b>Résultat courant</b>		<b>613,6</b>	<b>527,0</b>
Résultat exceptionnel	4.8	3,1	(17,5)
Participation des salariés		(10,3)	(9,7)
Impôt sur les sociétés	4.9	(165,1)	(136,9)
<b>Résultat net</b>		<b>441,2</b>	<b>362,9</b>



## ANNEXE AUX COMPTES

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

Elle comporte des éléments d'information complémentaires au bilan, au compte de résultat, de façon à ce que l'ensemble donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise.

Les éléments d'information qui ne présentent pas un caractère obligatoire ne sont mentionnés que pour autant qu'ils aient une importance significative.

### ***1. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE***

---

Les titres APRR font l'objet, depuis le 10 septembre 2010, d'une offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire initiée par Eiffarie, qui détient depuis le 23 juin plus de 95 % des actions APRR.

Cette offre fait l'objet d'une décision de sursis à exécution jusqu'à la décision de la Cour d'appel de Paris.

### ***2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES***

---

Les comptes annuels de la Société APRR au 31 décembre 2010 sont établis conformément aux dispositions du plan comptable général (arrêté du 22 juin 1999) et aux principes appliqués pour l'établissement des comptes annuels au 31 décembre 2009.

#### ***2.1. Immobilisations incorporelles***

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des logiciels amortissables sur une durée de 3 à 5 ans.

#### ***2.2. Immobilisations corporelles***

Les immobilisations inscrites au bilan de la société correspondent pour leur quasi totalité aux immobilisations du domaine concédé ; pour l'essentiel, elles reviendront gratuitement à l'Etat à l'expiration de la concession. Les règles régissant leur traitement comptable ainsi que leur amortissement sont les suivantes :

- Les immobilisations du domaine concédé :

La concession s'étend aux autoroutes ou sections d'autoroutes concédées par l'Etat, de même qu'à tous les terrains, ouvrages et installations nécessaires à la construction, à l'entretien et à l'exploitation de chaque autoroute ou section d'autoroute susvisée, y compris les raccordements aux voiries existantes, les dépendances et installations annexes directement nécessaires au service des usagers ou réalisées en vue d'améliorer l'exploitation.

Les immobilisations du domaine concédé correspondent soit à des immobilisations « non renouvelables » pendant la durée de la concession (notamment infrastructures et ouvrages d'art), soit à des immobilisations « renouvelables » qui ont une durée de vie inférieure à celle de la concession (couches de roulement, matériels de péage, de signalisation, de télétransmission, de vidéo surveillance, informatique, de transport et outillages).

Les immobilisations non renouvelables proviennent des investissements initiaux et des investissements ultérieurs appelés « investissements complémentaires sur autoroutes en service ».

Les immobilisations du domaine concédé sont inscrites au bilan à leur coût de revient historique, incluant des intérêts capitalisés et certaines charges directes affectées.

- Les amortissements des immobilisations du domaine concédé

Les immobilisations « non renouvelables » font l'objet d'un amortissement dit « de caducité » calculé selon le mode linéaire sur la durée comprise entre la date de leur mise en service et la date de fin de concession. Cet amortissement, qui est classé en charge d'exploitation, n'a pas pour objet de constater une dépréciation technique des constructions mais de ramener leur valeur nette comptable à une valeur nulle à l'expiration de la concession.

Les immobilisations d'exploitation « renouvelables » sont celles qui ont une durée de vie inférieure à celle de la concession ; elles font l'objet d'un amortissement pour dépréciation calculé presque exclusivement selon le mode linéaire, sur leur durée d'utilisation estimée entre trois et dix ans.

Un amortissement de caducité est également calculé sur les immobilisations d'exploitation « renouvelables » ; il a pour objet d'étaler sur la durée de la concession la moins value qui résulterait de la remise gratuite des immobilisations d'exploitation « renouvelables » au concédant en fin de concession si seul un amortissement pour dépréciation était pratiqué.

Pour les immobilisations d'exploitation « renouvelables » la dotation aux amortissements de caducité est calculée sur la base nette comptable correspondant au coût d'acquisition des biens diminué du cumul de l'amortissement pour dépréciation à la clôture de l'exercice et du cumul de l'amortissement de caducité à l'ouverture de l'exercice.

L'amortissement de caducité n'est pas appliqué au composant « couches de roulement ». Ce dernier est amorti sur une durée de 12 ans.

Les amortissements de caducité et les amortissements pour dépréciation sont présentés ensemble dans le compte de résultat et au bilan. Dans le compte de résultat, ils constituent une charge d'exploitation et au bilan ils sont présentés à l'actif en déduction des immobilisations auxquelles ils se rapportent.

Les immobilisations mises à disposition par le concédant ont été inscrites à l'actif en « immobilisations corporelles » et au passif en « autres fonds propres » pour la valeur des dites apports au jour du transfert. Ces apports seront restitués au concédant à l'issue de la concession. Ils ne font l'objet d'aucun amortissement.

- Provisions pour renouvellement

Conformément à la possibilité offerte par l'article 393-1 du PCG, la société constitue une provision pour renouvellement des biens renouvelables pour un montant égal à la différence entre le coût estimé de remplacement et le coût d'achat ou de production du bien (dotée chaque exercice sur la base d'une estimation ajustée du coût de remplacement : elle est portée au niveau de ce coût lors du renouvellement du bien). Elle fait l'objet d'un plan de renouvellement en fonction des ressources, fixant la date et le montant du renouvellement pour chaque bien, avec corrections ultérieures si les circonstances le justifient.

### **2.3. Subventions d'investissement**

Les subventions d'investissement, reçues pour assurer le financement d'immobilisations de construction, sont inscrites en capitaux propres. Elles sont reprises en résultat sur la durée de la concession simultanément à la comptabilisation des dotations aux amortissements de caducité sur les immobilisations de construction auxquelles elles se rapportent.

### **2.4. Immobilisations financières**

Les titres de participation des filiales sont inscrits au bilan à leur coût historique. Une dépréciation est constituée si la valeur d'inventaire déterminée principalement sur base de la situation nette comptable est inférieure au prix de revient.

### **2.5. Stocks**

Les stocks sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré. Une dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure au prix de revient.

### **2.6. Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Celles qui présentent des incertitudes de recouvrement font l'objet d'une dépréciation.

### **2.7. Valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou leur valeur liquidative si cette dernière est inférieure. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

### **2.8. Autres fonds propres**

Certains apports en nature du concédant ont été inscrits à l'actif en "Immobilisations corporelles" et au passif en "Autres fonds propres" pour la valeur desdits apports au jour du transfert. Le poste « autres fonds propres » sera sorti du passif lors de la restitution des biens au concédant.

### **2.9. Conversion des créances et dettes en monnaies étrangères**

Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées en monnaie nationale sur la base du dernier cours de change, les différences de conversion étant inscrites dans la rubrique « écart de conversion ». Le cas échéant les pertes latentes sont constatées en provision pour risques et charges à hauteur de l'écart de conversion actif.

### **2.10. Coût d'émission d'emprunts et primes d'émission ou de remboursement**

Les primes d'émission ou de remboursement d'emprunts et les frais d'émission des emprunts CNA sont inscrits à l'actif en charges à répartir et sont amortis linéairement sur la durée des emprunts concernés.

En cas d'émission d'emprunt à un prix supérieur au prix de remboursement, l'écart est enregistré en "produits constatés d'avance" et étalé linéairement sur la durée de l'emprunt.

La méthode ainsi suivie aboutit à un résultat proche de l'amortissement des primes en fonction des intérêts courus dans la mesure où les emprunts sont remboursés in fine.

### **2.11. Dettes indexées**

Les avances de l'Etat et emprunts indexés sont ajustés chaque année de l'incidence de l'indexation, la contrepartie étant inscrite dans la rubrique "Ecart d'indexation". Le cas échéant, les pertes latentes liées à l'indexation sont constatées en charge chaque année par la comptabilisation d'une provision pour risques et charges à hauteur de l'écart de conversion actif.

### **2.12. Engagements de retraite et autres avantages assimilés.**

La méthode actuarielle retenue pour l'évaluation des engagements du Groupe en matière de départ en retraite constatés au passif du bilan est la méthode des unités de crédit projeté sur la base des salaires de fin de carrière, méthode reconnue par les normes internationales (IAS 19) et conforme à la recommandation de n° 2003-R.01 du Conseil National de la Comptabilité.

Cette méthode consiste à évaluer l'engagement en fonction du salaire projeté en fin de carrière et des droits acquis à la date d'évaluation, déterminés selon les dispositions de la convention collective, de l'accord d'entreprise ou des droits légaux en vigueur à la date de la clôture.

### **2.13. Entretien des infrastructures**

Les dépenses d'entretien des infrastructures sont enregistrées au fur et à mesure de leur engagement en charges d'exploitation.

La société APRR a décidé de mettre en œuvre en 2005 la méthode de comptabilisation des actifs par composants pour les dépenses de couches de roulement. Il est rappelé que ces dispositions n'ont pas été rendues obligatoires pour les entreprises concessionnaires de service public, conformément au règlement 2002-10 du CRC.

### **2.14. Risques financiers**

La société APRR opère principalement dans les pays de la zone euro et essentiellement en France. Elle supporte un risque de change limité sur les transactions qu'elle effectue.

Le financement externe d'APRR est libellé exclusivement en euros et il est assuré aux 2/3 en taux fixe. La Société n'encourt pas de risque significatif sur ses charges d'intérêt lié à une hausse des taux.

### **2.15. Unité de compte**

Les tableaux ci-après sont présentés en millions d'euros sauf exceptions signalées.

### 3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

#### 3.1. Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes	31.12.2009	Acquisitions Dotations	Cessions et reprises	Mises en service	31.12.2010
Immobilisations incorporelles	102,6	3,4	(2,1)	3,9	107,8
Immobilisations en cours	5,6	3,6	0,0	(3,9)	5,3
Amortissement immobilisations incorporelles	(81,2)	(9,3)	2,1	0,0	(88,4)
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>27,1</b>	<b>(2,3)</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>24,7</b>

#### 3.2. Immobilisations corporelles

##### Immobilisations du domaine concédé

La totalité du réseau concédé représente 1 859 kilomètres environ au 31 décembre 2010 dont 1 810 kilomètres en service.

Valeurs brutes	31.12.2010	31.12.2009
Immobilisations de construction	9 568,8	9 503,0
Immobilisations d'exploitation et couches de roulement	797,8	786,7
Immobilisations en cours	539,9	326,1
<b>Immobilisations corporelles du domaine concédé</b>	<b>10 906,5</b>	<b>10 615,7</b>

Valeurs brutes	31.12.2009	Acquisitions	Cessions	Mises en service	31.12.2010
Immobilisations de construction	9 503,0	0,0	(1,0)	66,8	9 568,8
Couches de roulement	296,7	26,8	(38,8)	9,1	293,8
Immobilisations d'exploitation	490,0	10,3	(17,7)	21,4	504,0
Immobilisations en cours	326,1	311,1	0,0	(97,3)	539,9
<b>Immobilisations corporelles du domaine concédé</b>	<b>10 615,7</b>	<b>348,2</b>	<b>(57,5)</b>	<b>(0,0)</b>	<b>10 906,5</b>

L'augmentation des immobilisations incorporelles du domaine concédé de l'année 2010 est notamment due aux constructions neuves (contournement Sud de Mâcon, Les Echets – La Boisse, bretelle de Montluçon) et aux travaux d'élargissements (A31 et A36).

Elle inclut 19,8 millions d'euros d'intérêts capitalisés, contre 10,6 millions d'euros en 2009.

Amortissement des immobilisations corporelles

Amortissements	31.12.2009	Dotations	Reprises et cessions	31.12.2010
Amortissements de caducité	(3 742,0)	(243,8)	0,9	(3 984,9)
Amortissements pour dépréciation des biens renouvelables	(541,9)	(60,0)	56,5	(545,4)
<b>Amortissements des immobilisations corporelles</b>	<b>(4 283,9)</b>	<b>(303,8)</b>	<b>57,4</b>	<b>(4 530,3)</b>

**3.3. Immobilisations financières**

	31.12.2010	31.12.2009
Participations et créances rattachées	1 027,5	944,2
Prêts	1,6	1,3
Autres immobilisations financières	0,1	0,2
<b>Immobilisations financières</b>	<b>1 029,2</b>	<b>945,8</b>

Le détail des participations et créances rattachées est donné au chapitre 6.

AREA a versé des dividendes de 123 millions d'euros (y compris un acompte sur dividendes de 64 millions d'euros sur l'exercice). Ces versements n'ont pas justifié la constatation de dépréciation de la valeur des titres correspondants.

**3.4. Clients et comptes rattachés**

	31.12.2010	31.12.2009
Clients - Péages (abonnés)	46,4	42,2
Clients - Activités annexes	39,2	34,4
Dépréciation créances douteuses	(1,7)	(1,6)
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>	<b>83,9</b>	<b>75,1</b>

**3.5. Autres créances et comptes de régularisation**

	31.12.2010	31.12.2009
Etat et autres organismes publics	34,5	27,5
Autres créances et produits à recevoir	105,9	98,0
Charges constatées d'avance (autres)	20,3	20,0
Charges à répartir	6,2	7,9
Écart d'indexation	45,4	38,6
<b>Autres créances et comptes de régularisation</b>	<b>212,3</b>	<b>192,0</b>

Les créances sur l'Etat et les autres organismes publics sont essentiellement constituées de subventions à recevoir et de créances d'impôt sur les sociétés.

Les autres créances et produits à recevoir sont essentiellement constitués des créances sur les mandataires TIS.

Les charges constatées d'avance concernent essentiellement la redevance domaniale.

### **3.6. Valeurs mobilières de placement et disponibilités**

	<b>31.12.2010</b>	<b>31.12.2009</b>
Valeurs mobilières de placement	33,3	81,1
Disponibilités	16,4	18,5
<b>Valeurs mobilières de placement et disponibilités</b>	<b>49,7</b>	<b>99,6</b>

### **3.7. Capitaux propres**

Le capital est composé de 113 038 156 actions de 0,30 € de valeur nominale. Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

<b>Capitaux propres</b>	<b>31.12.2010</b>	<b>31.12.2009</b>
Capital	33,9	33,9
Primes d'émission	0,3	0,3
Réserves	3,4	3,4
Report à nouveau	409,9	142,0
Acompte sur dividendes	(196,7)	0,0
Résultat	441,2	362,9
Subventions d'investissement	133,4	137,2
Provisions réglementées	52,8	51,3
<b>Capitaux propres</b>	<b>878,3</b>	<b>731,1</b>

Les provisions réglementées sont constituées des amortissements dérogatoires.



**Variation des capitaux propres de l'exercice 2010**

Capitaux propres (en millions d'euros)	31.12.2009	Affectation selon AG du 22.06.10	Sub.reçues moins reprise 2010	Provisions réglementées	Résultat 2010	31.12.2010
Capital	33,9					33,9
Prime d'émission	0,3					0,3
Réserve légale	3,4					3,4
Autres réserves	0,0					0,0
Report à nouveau	142,0	268,0				409,9
Acompte sur dividendes	0,0	0,0			(196,7)	(196,7)
Résultat 2010	0,0				441,2	441,2
Résultat 2009	362,9	(362,9)				0,0
Subventions d'investissement	137,2		(3,8)			133,4
Provisions réglementées	51,3			1,4		52,8
	<b>731,1</b>	<b>(94,9)</b>	<b>(3,8)</b>	<b>1,4</b>	<b>244,5</b>	<b>878,3</b>

**3.8. Autres fonds propres**

Les autres fonds propres inchangés sur la période, soit 164,7 millions d'euros, correspondent à des apports gratuits effectués par le concédant et évalués à leur valeur au jour du transfert.

**3.9. Provisions pour risques et charges**

	31.12.2009	Dotations de l'exercice	Reprise de l'exercice (provisions utilisées)	Reprise de l'exercice (provisions non utilisées)	Autres	31.12.2010
Provisions pour indemnités de fin de carrière	18,6	1,8	(1,1)			19,4
Provisions pour engagements assimilés	4,1	1,3	(1,2)	(0,0)		4,2
Provisions pour litiges	1,5	0,4	(0,5)	(0,8)		0,6
Provisions pour impôts et autres	153,9	19,5	(36,8)	(0,5)		136,1
Provisions pour indexation emprunts CNA	31,6	6,3				37,9
Provisions pour indexation des avances	7,1	0,4				7,5
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>216,8</b>	<b>29,7</b>	<b>(39,6)</b>	<b>(1,3)</b>	<b>0,0</b>	<b>205,6</b>

La société APRR fait l'objet d'une vérification des autorités fiscales depuis le second semestre 2010, portant sur les exercices clos les 31 décembre 2007, 2008 et 2009. A ce jour, aucune notification définitive n'a été reçue. Les éléments actuels de discussion font ressortir des différences d'appréciation quant à certains textes comptables et fiscaux. APRR estimant disposer d'arguments solides au regard du risque principal, ce dernier n'a pas été provisionné au 31 décembre 2010.

Provisions pour retraites et engagements assimilés :

Les hypothèses retenues pour le calcul des indemnités de fin de carrière et des médailles du travail sont les suivantes :

	31.12.2010	31.12.2009
Taux d'actualisation	4,50%	5,00%
Taux d'inflation	2,00%	2,00%
Taux de progression des salaires	3,00%	3,00%
Tables de mortalité hommes	TH 04-06	TH 04-06
Tables de mortalité femmes	TF 04-06	TF 04-06
Age de départ en retraite pour les cadres	63 ans	63 ans
Age de départ en retraite pour les autres	63 ans	63 ans
Taux de charges sociales	45,0%	45,0%

Les écarts actuariels résultent de changement d'hypothèse ou d'écarts d'expérience relatifs aux taux d'intérêts, à l'évolution des taux de rotation du personnel et des modes de départ en fin de carrière. Ils sont pris en compte selon la méthode du corridor qui consiste à les enregistrer dans la mesure où ils excèdent, en plus ou en moins, 10 % du montant global de l'obligation ou des actifs du régime. Dans ce cas, l'écart excédant les 10 % est amorti sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des bénéficiaires.

Une provision de 2,8 millions d'euros est constituée au titre des engagements pris par l'entreprise dans le cadre de l'accord CATS signé en 2007.

La provision a été évaluée sur la base d'un calcul actuariel pour la population concernée, avec un âge moyen de départ en retraite de 60 ans (compte tenu de la spécificité de cette population), selon les mêmes hypothèses d'actualisation que la provision pour indemnités de fin de carrière, à l'exception du taux d'actualisation pour 4 %, et sur la base du taux moyen de départs enregistrés sur les années 2008 à 2010 par rapport aux personnes éligibles (soit 52 %).

Elle couvre la prime versée au salarié lors de son adhésion au dispositif, ainsi que l'indemnité de remplacement jusqu'au départ en retraite effectif du salarié, pour la part restant à la charge de la société.

### 3.10. Emprunts et dettes financières

	31.12.2010	31.12.2009
Emprunts CNA à taux fixe	2 513,4	2 693,0
Emprunts CNA à taux variable ou révisable (notamment au travers de swaps)	839,5	927,1
Emprunt BEI à taux fixe	100,0	100,0
Tirage sur Révolving crédit Facility	840,0	800,0
Crédit bancaires à taux variable	800,0	800,0
Emprunt obligataire indexé sur l'inflation	202,3	200,0
Emprunt obligataire à taux fixe	700,0	500,0
Avances de l'Etat à TML	19,1	18,7
Dettes rattachées aux participations et aux cautionnements recus	8,1	8,1
<b>sous-total</b>	<b>6 022,5</b>	<b>6 046,9</b>
Intérêts courus sur emprunts	163,1	145,2
<b>Total Emprunts et dettes financières</b>	<b>6 185,5</b>	<b>6 192,1</b>

Au cours de l'exercice :

- 271 millions d'emprunts CNA arrivés à échéance ont été remboursés,
- un emprunt obligataire de 200 M€, à taux fixe, a été émis, par abondement de la souche créée en juin 2009.

En outre, la société a procédé à des tirages et remboursements sur sa ligne de crédit revolving dont l'encours tiré est passé de 800 M€ au 31 décembre 2009 à 840 M€ au 31 décembre 2010, correspondant à une augmentation nette de 40 M€ au titre de l'exercice.

Au 31 décembre 2010, l'échéancier de remboursement du principal des dettes financières de la Société est le suivant :

	Capital à moins d'un an	Capital entre 1 et 5 ans	Capital à plus de 5 ans	Total restant à rembourser
<b>Total</b>	<b>429,8</b>	<b>4 006,9</b>	<b>1 585,7</b>	<b>6 022,5</b>

Au 31 décembre 2010, le portefeuille d'instruments dérivés du Groupe APRR se compose :

- d'un swap, contracté en 2004, au terme duquel la société reçoit un taux fixe sur nominal de 300 millions d'euros et paye un taux fixe sur ce nominal indexé sur l'inflation ainsi que l'inflation capitalisée à l'échéance.
- d'une structure résiduelle de cinq contrats dérivés (dont 1 swap receveur de taux fixe et payeur de taux variable bénéficiant de la qualification comptable de couverture de juste valeur, 3 contrats optionnels visant à encadrer dans une certaine mesure l'exposition à une hausse de taux et 1 swap payeur de taux fixe et receveur de taux variable résultant de l'exercice d'une swaption arrivée à échéance en avril 2010, qui ont été traités en tant qu'instruments autonomes), mise en place au second semestre 2005, dans le cadre d'un programme de variabilisation portant sur un nominal ramené au 30 juin 2010 à 300 millions d'emprunts adossés à concurrence de :

- 208,4 millions d'euros à la ligne CNA 4,50% échéance 28 mars 2018,
- 91,6 millions d'euros et jusqu'en avril 2020, à une fraction de l'endettement équivalente à celle de la ligne CNA 4,50% arrivée à échéance le 25 avril 2010.

Dans le cadre de ce dispositif, un swap receveur de taux fixe et payeur de taux variable est arrivé à maturité en avril 2010

- de 5 swaps contractés en mars 2008 portant sur un montant nominal de 500 millions d'euros au terme des quels le Groupe paye un taux fixe et reçoit le taux variable dont l'échéance (Aout 2014) et les périodes d'intérêts sont calées sur celles de l'emprunt bancaire de 500 millions d'euros mis en place en Août 2007.
- de 2 swaps contractés au cours du 1<sup>e</sup> semestre 2009 portant sur des montants nominaux respectivement de 250 millions et de 50 millions au terme des quels le Groupe paye un taux fixe et reçoit le taux variable et dont les échéances (respectivement juillet 2014 et décembre 2012) de même que les périodes d'intérêts sont calées sur celles de 2 emprunts de mêmes montants mis en place respectivement en juillet 2008 et décembre 2008.

### **3.11. Autres dettes et comptes de régularisation**

	31.12.2010	31.12.2009
Dettes sur immobilisations	87,6	104,7
Dettes fiscales et sociales	125,6	150,8
Produits constatés d'avance	62,3	48,5
Autres	31,0	28,7
<b>Autres dettes et comptes de régularisation</b>	<b>306,5</b>	<b>332,7</b>

Les produits constatés d'avance concernent essentiellement les primes d'émission, les produits de retournement de swaps, les installations commerciales et les opérateurs télécom.

## **4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT**

### **4.1. Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires se répartit de la manière suivante :

	Année 2010	Année 2009
Péages	1 422,2	1 360,6
Redevances des installations commerciales	30,0	28,6
Locations des installations de télécommunication	9,4	10,2
Autres produits	8,1	7,8
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>1 469,8</b>	<b>1 407,2</b>

**4.2. Achats et charges externes**

	Année 2010	Année 2009
Energie, fournitures et pièces détachées	(28,6)	(22,9)
Entretien des infrastructures	(27,7)	(24,9)
Autres entretiens	(22,9)	(22,7)
Redevance domaniale	(38,2)	(37,2)
Autres charges externes	(60,5)	(55,3)
<b>Achats et charges externes</b>	<b>(177,8)</b>	<b>(163,0)</b>

**4.3. Charges de personnel****a) Charges**

	Année 2010	Année 2009
Salaires et traitements	(101,3)	(97,9)
Charges sociales et engagements sociaux différés	(46,8)	(44,9)
Intéressement et abondement plan d'épargne	(7,0)	(13,2)
<b>Charges de personnel</b>	<b>(155,0)</b>	<b>(156,1)</b>

**b) Effectifs moyens pondérés**

	Année 2010	Année 2009
Cadres	414	406
Agents de maîtrise	1 449	1 437
Employés	913	968
<b>Total des effectifs</b>	<b>2 776</b>	<b>2 811</b>

**4.4. Autres produits et Charges (nets) d'exploitation**

	Année 2010	Année 2009
Transfert de charges en immobilisations corporelles	10,5	5,0
Production immobilisée incorporelle	0,0	5,4
Remboursement d'assurance	6,8	6,6
Autres	4,2	5,5
<b>Autres produits et charges (nets) d'exploitation</b>	<b>21,6</b>	<b>22,4</b>

**4.5. Impôts et taxes**

	Année 2010	Année 2009
Taxe d'aménagement du territoire	(106,7)	(104,2)
CET (Taxe professionnelle en 2009)	(37,9)	(40,6)
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunération	(4,1)	(4,1)
Autres impôts et taxes	(4,8)	(4,3)
<b>Impôts et taxes</b>	<b>(153,4)</b>	<b>(153,2)</b>

**4.6. Dotations aux amortissements et aux provisions**

	Année 2010	Année 2009
Amortissement de caducité	(243,5)	(237,1)
Amortissement des immobilisations renouvelables	(68,8)	(67,7)
Autres dotations nettes aux provisions	18,9	29,1
<b>Dotations aux amortissements et provisions</b>	<b>(293,3)</b>	<b>(275,8)</b>

**4.7. Résultat financier**

	Année 2010	Année 2009
Intérêts et charges d'indexation des emprunts	(293,4)	(301,9)
Intérêts intercalaires immobilisés	19,8	10,6
Amortissement des frais d'émission et des primes sur emprunts	(1,7)	(2,0)
Dividendes des filiales	124,0	104,3
Autres produits financiers / Produits indexation des emprunts	53,1	34,4
<b>Résultat financier</b>	<b>(98,2)</b>	<b>(154,5)</b>

Le montant des dividendes fait l'objet d'un commentaire dans le chapitre 3.3.

**4.8. Résultat exceptionnel**

	Année 2010	Année 2009
Plus-values et moins values de cession d'immobilisations	0,6	0,5
Amortissement des subventions d'investissement	5,2	5,2
Dotations aux amortissements et provisions (nettes)	(3,0)	(23,5)
Autres	0,3	0,4
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>3,1</b>	<b>(17,5)</b>

#### **4.9. Impôt sur les sociétés**

En 2010, la charge d'impôt sur les bénéfices du Groupe s'élevant à 236,9 millions d'euros au titre du régime d'intégration fiscale est compensée à hauteur de 71,7 millions d'euros par les produits d'impôt des filiales AREA et SIRA.

## **5. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

---

### **5.1. Intégration fiscale et consolidation comptable**

La société APRR est la société mère du groupe d'intégration fiscale comprenant les sociétés AREA, SIRA et Apollinaire Participations.

La convention signée entre les sociétés intégrées a été établie selon la méthode de la neutralité fiscale pour les différentes sociétés du groupe. Au 31 décembre 2010, la société n'a pas d'engagement à ce titre vis à vis de ses filiales.

Le groupe APRR est consolidé en intégration globale au sein du groupe Eiffage depuis le 20 février 2006.

### **5.2. Indicateurs comptables et financiers**

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>Année 2010</b>	<b>Année 2009</b>
Ebitda	994,7	947,6
Marge d'Ebitda	67,7%	67,3%

L'EBITDA correspond au résultat d'exploitation, corrigé de la charge de participation, et avant amortissements et provisions.

### **5.3. Rémunérations des organes de direction**

Le Président du Conseil d'Administration et le Directeur Général Délégué ne sont pas rémunérés par la société.

### **5.4. Litiges**

La Société APRR est confrontée à un certain nombre de litiges dans le cours normal de ses activités. Elle considère qu'au 31 décembre 2010, aucun des litiges en cours lié à la conduite de ses activités, n'est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur son résultat d'exploitation, son activité ou sa situation financière (en dehors des risques effectivement provisionnés dans les comptes).

**5.5. Engagements****a) Engagements donnés :**

	31.12.2010	31.12.2009
Travaux à engager (1 % paysage)	0,1	0,1
<b>Total</b>	<b>0,1</b>	<b>0,1</b>

**b) Engagement reçus :**

	31.12.2010	31.12.2009
Cautions bancaires	27,2	33,0
<b>Total</b>	<b>27,2</b>	<b>33,0</b>

**c) Engagements réciproques :**

	31.12.2010	31.12.2009
Marchés travaux (signés et non exécutés)	82,6	184,6
Tirage sur crédit syndiqué non utilisé	960,0	1 000,0
<b>Total</b>	<b>1 042,6</b>	<b>1 184,6</b>

**5.6. Eléments concernant les entreprises liées et les participations**

	Liées	avec lesquelles la Société a un lien de participation
Participations		1 027,5
Créances diverses	0,5	32,9
Dettes d'exploitation	2,6	0,4
Dettes diverses	0,7	0,9
Charges financières		0,0
Produits financiers		151,7
Charges d'exploitation	8,6	3,3



## 6. LISTE DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

Liste des filiales et participations (montant en milliers d'euros)	Capital 2010	Autres Capitaux Propres	Quote part capital	Valeur brute	Valeur nette	Prêts et avances non remb.	Dividendes reçus	Chiffre d'affaires 2010	Résultat 2010
<b>Filiales</b>									
<b>(plus de 50 % des titres)</b>									
- AREA	82 900	105 538	99,84%	215 269	215 269	785 763	123 244	470 892	129 092
- SIRA	10	469	100,00%	11	11			3 215	186
- PARK +	5 232	(953)	60,00%	3 139	856	65		217	(396)
- CERA	8	137	100,00%	315	315			788	38
<b>Participations</b>									
- Autoroutes Trafic	349	NC	24,00%	72	72		107	NC	NC
- Centaure Grand EST	450	480	35,55%	212	212			1 152	(57)
- Centaure Ile de France	900	NC	49,00%	441	441			NC	NC
- ALTECH	40	1 188	14,50%	6	6		12	1 619	123
- AXXES	7 500	3 354	22,80%	1 710	1 710		662	752 508	3 076
- SC Autoroutes GIE		236						176	252
- DEVTEL	25	14	100,00%	25	25			0	0
- Apollinaire participations	37	(4)	100,00%	37	37			0	(1)
- SEM ALESIA	515	NC	3,88%	20	20			NC	NC
<b>Total</b>				<b>221 257</b>	<b>218 974</b>	<b>785 828</b>	<b>124 025</b>		

### **III. Comptes consolidés**



**COMPTES CONSOLIDÉS  
31 DECEMBRE 2010**

## SOMMAIRE

<b>ETATS DE SYNTHESE CONSOLIDES .....</b>	<b>4</b>
<b>1. BILAN CONSOLIDE .....</b>	<b>4</b>
<b>2. ETATS DU RESULTAT GLOBAL .....</b>	<b>5</b>
<b>3. ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES.....</b>	<b>6</b>
<b>4. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES .....</b>	<b>7</b>
<b>ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES.....</b>	<b>8</b>
<b>1. INFORMATIONS RELATIVES AU GROUPE.....</b>	<b>8</b>
<b>2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES .....</b>	<b>9</b>
<b>2.1. Principes de préparation des états financiers .....</b>	<b>9</b>
<b>2.2. Méthodes et principes de consolidation .....</b>	<b>10</b>
<b>2.3. Immobilisations .....</b>	<b>10</b>
2.3.1 Immobilisations corporelles.....	10
2.3.2 Immobilisations incorporelles du domaine concédé .....	11
2.3.3 Autres immobilisations incorporelles .....	11
<b>2.4. Coûts d'emprunt.....</b>	<b>11</b>
<b>2.5. Dépréciations des actifs .....</b>	<b>11</b>
<b>2.6. Instruments financiers .....</b>	<b>11</b>
2.6.1 Actifs et passifs financiers.....	11
2.6.2 Comptabilisation et évaluation .....	12
<b>2.7. Stocks.....</b>	<b>13</b>
<b>2.8. Clients et autres débiteurs .....</b>	<b>13</b>
<b>2.9. Avantages du personnel.....</b>	<b>13</b>
2.9.1 Indemnités de départ à la retraite.....	13
2.9.2 Engagements pris au titre des accords CATS.....	13
<b>2.10. Provisions .....</b>	<b>13</b>
2.10.1 Provisions non courantes.....	13
2.10.2 Provisions courantes.....	14
<b>2.11. Contrats de locations.....</b>	<b>14</b>
2.11.1 Contrats de location simple.....	14
2.11.2 Contrats de location financement.....	14
<b>2.12. Chiffre d'affaires et autres produits.....</b>	<b>14</b>
<b>2.13. Impôts sur les bénéfices.....</b>	<b>15</b>
<b>2.14. Information sectorielle .....</b>	<b>15</b>
<b>2.15. Options de présentation .....</b>	<b>15</b>
<b>3. GESTION DU RISQUE FINANCIER.....</b>	<b>16</b>
<b>4. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES SIGNIFICATIFS.....</b>	<b>18</b>
<b>5. ACTIFS NON COURANTS.....</b>	<b>18</b>
<b>6. PARTICIPATION DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES .....</b>	<b>20</b>
<b>7. CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS.....</b>	<b>21</b>
<b>8. AUTRES ACTIFS COURANTS .....</b>	<b>21</b>
<b>9. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE.....</b>	<b>21</b>
<b>10. INFORMATIONS SUR LES ACTIFS ET LES PASSIFS FINANCIERS ....</b>	<b>21</b>

11.	CAPITAL .....	25
12.	PROVISIONS.....	26
13.	REGIMES A PRESTATIONS DEFINIES ET AVANTAGES A LONG TERME .....	26
14.	AUTRES PASSIFS COURANTS ET NON COURANTS .....	28
15.	CHIFFRE D'AFFAIRES .....	29
16.	ACHATS ET CHARGES EXTERNES .....	29
17.	CHARGES DE PERSONNEL.....	29
18.	IMPOTS ET TAXES.....	30
19.	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS.....	30
20.	AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION.....	31
21.	PRODUITS FINANCIERS.....	31
22.	CHARGES FINANCIERES.....	31
23.	IMPOTS SUR LE RESULTAT .....	31
24.	RESULTAT PAR ACTION.....	32
25.	DIVIDENDE .....	33
26.	ENGAGEMENTS.....	33
27.	INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES.....	34
28.	INDICATEURS DE GESTION .....	35
29.	EVENEMENTS POST CLOTURE .....	35
30.	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES .....	36

## ETATS DE SYNTHESE CONSOLIDES

### 1. BILAN CONSOLIDE

En millions d'euros	Notes	31/12/2010	31/12/2009
<b>Actif non courant</b>			
Immobilisations corporelles	5	166,7	169,8
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	5	7 255,1	7 251,2
Autres immobilisations incorporelles	5	33,8	38,0
Participations dans les entreprises associées	5	31,4	45,8
Autres actifs financiers non courants	5	67,6	63,9
Autres actifs non courants	5	0,0	0,1
<b>Total actif non courant</b>		<b>7 554,6</b>	<b>7 568,7</b>
<b>Actif courant</b>			
Stocks		7,9	8,3
Clients et autres débiteurs	7	94,2	84,5
Impôts courants		0,0	0,0
Autres actifs courants	8	190,7	174,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9	53,3	105,0
<b>Total actif courant</b>		<b>346,2</b>	<b>371,7</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>7 900,8</b>	<b>7 940,4</b>

En millions d'euros	Notes	31/12/2010	31/12/2009
<b>Capitaux propres</b>			
Capital	11	33,9	33,9
Réserves consolidées		(116,5)	(162,6)
Résultat de l'exercice		418,7	349,2
Capitaux propres part du Groupe	3	336,1	220,5
Participations ne donnant pas le contrôle		0,1	0,1
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>3</b>	<b>336,2</b>	<b>220,6</b>
<b>Passif non courant</b>			
Emprunts non courants	10	6 025,7	6 278,8
Impôts différés	23	100,8	114,8
Provisions non courantes	12	274,9	282,8
Autres passifs non courants	14	32,0	32,8
<b>Total passif non courant</b>		<b>6 433,4</b>	<b>6 709,2</b>
<b>Passif courant</b>			
Fournisseurs et autres créanciers		146,4	158,4
Emprunts courants et dettes financières diverses	10	176,0	163,1
Partie à moins d'un an des emprunts non courants	10	540,8	380,0
Dettes d'impôt sur le résultat		28,9	40,7
Provisions courantes	12	58,0	55,0
Autres passifs	14	181,0	213,3
<b>Total passif courant</b>		<b>1 131,1</b>	<b>1 010,6</b>
<b>TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES</b>		<b>7 900,8</b>	<b>7 940,4</b>

## 2. ETATS DU RESULTAT GLOBAL

### Compte de résultat

En millions d'euros	Notes	31/12/2010	31/12/2009
Chiffre d'affaires dont :	15	2 241,5	2 197,9
- chiffre d'affaires lié à l'exploitation de l'infrastructure		1 939,6	1 860,0
- chiffre d'affaires pour la construction des infrastructures en concession		301,9	337,9
Achats et charges externes	16	(462,6)	(481,8)
Charges de personnel	17	(217,9)	(219,5)
Impôts et taxes	18	(239,5)	(236,2)
Dotations aux amortissements	19	(361,7)	(351,7)
Dotation aux provisions (nettes des reprises)	19	(27,4)	(45,9)
Autres produits et charges d'exploitation	20	4,6	4,5
Résultat opérationnel courant		936,9	867,3
Autres produits et charges opérationnels	20	-	-
Résultat opérationnel		936,9	867,3
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	21	4,0	5,6
Coût de l'endettement financier brut	22	(286,8)	(315,4)
Coût de l'endettement financier net		(282,8)	(309,8)
Autres produits et charges financiers	22	(0,4)	(11,4)
Quote-part du résultat des entreprises associées		(8,6)	(8,3)
Impôt sur le résultat	23	(226,2)	(188,3)
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession		418,9	349,4
Résultat net de la période		418,9	349,4
- dont part du Groupe		418,7	349,2
- dont participations ne donnant pas le contrôle		0,2	0,2
Résultat revenant aux actionnaires de la société, en euros, par action :			
- résultat de base par action (part du Groupe)		3,70	3,09
- résultat dilué par action (part du Groupe)		3,70	3,09

### Autres éléments du résultat global

En millions d'euros	31/12/2010	31/12/2009
Résultat net de la période	418,9	349,4
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	(10,6)	(18,8)
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises associées	(5,0)	(4,8)
Impôts sur les éléments comptabilisés directement en capitaux propres	3,7	6,5
Total des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	(11,9)	(17,2)
Résultat global de la période	407,0	332,3
- part du groupe	406,8	332,1
- participations ne donnant pas le contrôle	0,2	0,2

### 3. ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

En millions d'Euros	Capital	Primes	Réserves	Instruments financiers	Total part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 01/01/2009	33,9	0,3	(129,8)	(16,7)	(112,3)	0,1	(112,2)
Paiements en actions			0,2		0,2		0,2
Dividendes					0,0	(0,2)	(0,2)
Résultat net de la période			349,2		349,2	0,2	349,4
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			0,5	(17,2)	(16,7)		(16,7)
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0,0	0,0	349,7	(17,2)	332,6	0,2	332,8
Variation de périmètre et reclassement					0,0		0,0
Capitaux propres au 31/12/2009	33,9	0,3	220,1	(33,9)	220,5	0,1	220,6
Capitaux propres au 01/01/2010	33,9	0,3	220,1	(33,9)	220,5	0,1	220,6
Paiements en actions			0,3		0,3		0,3
Dividendes			(291,6)		(291,6)	(0,2)	(291,8)
Résultat net de la période			418,7		418,7	0,2	418,9
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				(11,9)	(11,9)		(11,9)
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0,0	0,0	418,7	(11,9)	406,8	0,2	407,0
Variation de périmètre et reclassement			0,2		0,2		0,2
Capitaux propres au 31/12/2010	33,9	0,3	347,6	(45,8)	336,1	0,1	336,2



#### 4. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

En millions d'euros	Notes	31/12/2010	31/12/2009
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	9	105,0	241,9
Résultat net		418,9	349,4
Incidence nette des sociétés mises en équivalence		9,5	9,0
Dotations nettes aux amortissements et provisions	19	355,3	382,0
Autres retraitements		(2,0)	4,7
Résultat sur cessions		(0,9)	(0,6)
Autofinancement		780,8	744,5
Charge nette d'intérêts		304,6	302,0
Intérêts versés		(291,7)	(305,4)
Charge d'impôt sur le résultat	23	226,2	188,3
Impôt sur le résultat payé		(248,4)	(103,2)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		(56,2)	13,2
Flux nets de trésorerie générés par l'activité opérationnelle (I)		715,2	839,3
Paiements sur acquisition d'immobilisations		(371,6)	(426,9)
Actifs financiers non courants		0,0	(4,2)
Total des acquisitions d'immobilisations		(371,6)	(431,1)
Cessions d'immobilisations		1,1	0,9
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement (II)		(370,5)	(430,3)
Dividendes versés aux actionnaires	25	(291,8)	(0,2)
Remboursement d'emprunts	10	(758,2)	(1 235,9)
Emission d'emprunts	10	653,7	690,0
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement (III)		(396,4)	(546,1)
Variation de trésorerie (I + II + III)		(51,6)	(137,0)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	9	53,3	105,0

## ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

### **1. INFORMATIONS RELATIVES AU GROUPE**

---

Le Groupe Autoroutes Paris-Rhin-Rhône est principalement constitué par les sociétés Autoroutes Paris-Rhin-Rhône (APRR) et Autoroutes Rhône-Alpes (AREA) qui exploitent des réseaux autoroutiers dont elles ont financé la construction, selon les termes de deux contrats de concession autoroutière différents qui expirent en 2032. Des contrats de plan définissent en outre les programmes d'investissements liés à ces deux concessions et les lois tarifaires correspondantes pour la période couverte par ces contrats.

Au total, le réseau couvre 2 282 kilomètres d'autoroutes dont 2 234 kilomètres sont en service.

Les conventions de concessions autoroutières et les cahiers des charges annexés constituent les instruments principaux définissant les relations entre l'Etat, la société Autoroutes Paris-Rhin-Rhône et la Société AREA : ils réglementent notamment la construction et l'exploitation des autoroutes, les dispositions financières applicables, la durée des concessions et les modalités de reprise des installations en fin de concession.

Parmi les principales dispositions susceptibles d'influencer les perspectives de l'exploitation figurent notamment :

- l'obligation de maintenir en bon état d'entretien l'ensemble des ouvrages et de tout mettre en œuvre pour maintenir la continuité de la circulation dans de bonnes conditions ;
- les dispositions fixant le taux des péages et les règles d'évolution ;
- les clauses prévoyant les dispositions applicables en cas d'évolution des réglementations techniques ou des règles fiscales applicables propres aux sociétés d'autoroutes. Si une telle évolution était susceptible de compromettre gravement l'équilibre des concessions, l'Etat et la société concessionnaire arrêteraient d'un commun accord les compensations à envisager.
- les dispositions susceptibles de garantir la remise en bon état des ouvrages de la concession à la date d'expiration, et notamment la conclusion, 7 ans avant la fin de la concession, d'un programme d'entretien et de renouvellement pour les cinq dernières années ;
- les conditions du retour des actifs à l'Etat en fin de concession et les restrictions grevant les actifs : les biens de retour reviendront à l'Etat sans donner lieu à une contrepartie financière et ils ne pourront être vendus ou grevés de sûreté ou de servitude ;
- la faculté de l'Etat de résilier les contrats de concession par anticipation et de racheter les contrats de concession : en vertu des règles de droit public, l'Etat dispose d'une faculté de résiliation unilatérale des concessions pour motif d'intérêt général et sous le contrôle du juge ; en outre, la convention prévoit un droit de rachat par l'Etat à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012 pour motif d'intérêt général.

Une convention de concession distincte porte sur l'exploitation du Tunnel routier Maurice Lemaire par la société Autoroutes Paris-Rhin-Rhône jusqu'au 31 décembre 2068.

La Société mère APRR est une société anonyme, enregistrée en France, et a son siège social au 36, rue du Docteur Schmitt, 21850 Saint-Apollinaire.

Elle est contrôlée par le Groupe Eiffage au travers de sa filiale Eiffarie, détenue conjointement par le groupe Eiffage et des fonds d'investissement du groupe Macquarie.

Les comptes consolidés 2010 ont été arrêtés lors du Conseil d'Administration du 22 février 2011 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires du 21 juin 2011.

### **Faits significatifs 2010 :**

Les titres APRR font l'objet, depuis le 10 septembre 2010, d'une offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire initiée par Eiffarie, qui détient depuis le 23 juin plus de 95 % des actions APRR.

Cette offre fait l'objet d'une décision de sursis à exécution jusqu'à la décision de la Cour d'appel de Paris.

## **2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES**

### ***2.1. Principes de préparation des états financiers***

Les états financiers consolidés établis par le Groupe APRR au 31 décembre 2010 ont été préparés en conformité avec les normes comptables internationales (normes IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2010. Par ailleurs, ces états financiers ont été également préparés conformément aux normes IFRS émises par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Ces comptes sont publiés en millions d'euros.

Les actifs et les passifs sont généralement comptabilisés au bilan à leur coût historique, éventuellement amorti, sous réserve des cas particuliers suivants :

- les équivalents de trésorerie, les placements financiers et les instruments dérivés figurent au bilan à leur juste valeur ;
- les provisions pour risques et charges reflètent la valeur actualisée des paiements estimés;
- les provisions pour avantages sociaux à prestations définies sont évaluées selon les indications fournies en note 2.11 et au paragraphe 10.

L'évolution des normes IFRS à la clôture de l'exercice est la suivante :

Les nouvelles normes, interprétations ou amendements de normes existantes suivants sont d'application obligatoire à compter de 1<sup>er</sup> janvier 2010 (ou antérieurement) selon l'IASB et adoptées par l'Europe à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010.

- norme IFRS 3 révisée "Regroupement d'entreprises" et amendements aux normes IAS 27 "Etats financiers consolidés et individuels", IAS 28 "Participation dans des entreprises associées" et IAS 31 "Participation dans les coentreprises",





























































































































































